

Commission Technique

Au Conseil Intercommunal du SIDERE

Rapport de la Commission Technique (CoTech) du Conseil Intercommunal chargée d'étudier le préavis n°4/2026.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués,

La Commission Technique du SIDERE s'est réunie le mercredi 4 juin 2026 dans les locaux du SIDERE à Perroy.

Elle est composée comme suit :

Messieurs :	Graber Bernard	Président	
	Chabloz Cédric	Membre	
	Fillettaz Alain	Membre	
	Mani Robin	Membre	excusé
	Tschudin Jacques	Membre	

Sont également présents, M. François Delafoge président du CODIR, M. Francis Mondoux membre du CODIR, Mme Maud Bauduret cheffe de service, 3 représentants du bureau CSD Ingénieurs SA ainsi que la CoFin.

Après les salutations d'usage, des explications par le bureau CSD Ingénieurs SA nous ont été donnée avec certes un léger manque de vulgarisation des acronymes employés sur la méthodologie, ainsi que sur le pourquoi du choix final de l'essai pilote. Suite à cet exposé, ces derniers ont répondu clairement aux nombreuses questions de la CoTech et CoFin. Nous avons ainsi pu débattre en toute connaissance de cause.

La Commission technique a relevé les points suivants :

Nous remercions le CODIR ainsi que Mme Bauduret pour l'élaboration de ce préavis très fournis et détaillé. Nous sommes sensibles au fait que des travaux aussi sensible et techniques soit pris avec autant de soins, sans précipitation et en prenant le temps de les expliquer à tous.

Quelques chiffres et informations complémentaires ;

- La station actuelle fête ses 30 ans cette année

- A l'heure actuel, la station de Champ-Jaillet filtre avec peine 6'000 lt/min. Notre besoin en pic est de 7'200 à 7'500 lt/min
- La qualité de l'eau pompée au lac est relativement peu chargée en matière organique, mise a part pour le 1,2,4-triazole
- Selon un calcul démographique par le bureau CSD, le besoin en 2060 devrait avoisiner les 12'000 lt/min
- Les essais pilotes se dérouleront dans des unités extérieures sans avoir besoin d'interrompre la station actuelle.
- Selon les résultats des essais pilotes, l'espoir n'est pas vain d'arriver à installer l'entier des futurs appareils de traitement à l'intérieur des locaux existant.
- Si tout se passe sans accro, la future station devrait être mise en service courant 2030
- Durée de vie de la futur station 25-30ans

Remarque de la CoTech

- Au vu des montants qui vont être engagé pour la mise a neuf de la station, il serait judicieux de ressortir le projet des panneaux solaires envisagés il y a quelques années sur le site de Champ-Jaillet.
- En connaissant plus ou moins la durée de vie de ce type d'installation, ne serait-il pas bénéfique pour le futur de crée un fond de réserve spécifique pour ce type de travaux ?
- Nous pensons qu'il est important d'étudier une alternative quant à la possibilité de l'extension du site dans le cas où ;
 1. L'entier de l'appareillage de traitement n'entrerais pas dans le volume des locaux existants.
 2. Dans le but de préparer le futur au vu de l'évolution des normes de traitement de l'eau et d'éventuel autres machines de traitement à poser.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, c'est à l'unanimité des membres présents, que la Commission Technique vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, d'accepter le préavis 4/2026 tel que présenté.

Gilly, le 25 juin 2026

Au nom de la Commission Technique.

Le Président :

Bernard Graber

Les Membres :

Robin Mani

Cédric Chabloz

Fillettaz Alain

Tschudin Jacques